



COMMUNIQUE DE PRESSE

Prix à l'innovation agricole 2010

Le prix à l'innovation agricole sera attribué une nouvelle fois en 2010. Il vise à faire connaître et à récompenser des projets novateurs en relation avec l'agriculture fribourgeoise. Le délai pour le dépôt des projets est fixé au vendredi 26 février 2010.

Cette récompense est remise tous les deux ans en alternance avec le prix à l'innovation de l'économie. Un montant de 20'000 francs récompensera le vainqueur de ce concours. Le délai d'inscription pour le dépôt des projets ou réalisations est fixé au vendredi 26 février 2010.

Le prix à l'innovation agricole a pour but de faire connaître et de récompenser des projets et réalisations novateurs pour l'agriculture du canton de Fribourg en vue de favoriser son attrait économique et sa capacité concurrentielle. Le prix à l'innovation agricole est attribué par un jury composé de cinq membres et présidé par le conseiller d'Etat, en charge de la Direction de l'agriculture. L'attribution du prix aura lieu le lundi 10 mai 2010.

Thierry et Nathalie Beaud d'Albeuve étaient les lauréats du prix à l'innovation 2008 avec leur installation mobile de production de fromages de chèvres. Lors des dernières éditions, des projets ou réalisations originaux de commercialisation, de transformation de produits agricoles (fromagerie, boucherie), de production d'énergie renouvelable ou de tourisme rural ont été présentés. Le prix à l'innovation a été créé en 1998.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les documents relatifs au prix à l'innovation agricole 2010 auprès du Service de l'agriculture (Madame Fabienne Aellen-Rey), Route Jo Siffert 36, 1762 Givisiez. Téléphone : 026/305.23.00, Fax : 026/305.23.01 ou e-mail : aellenf@fr.ch

Fribourg, le 8 février 2010